

**Procès-verbal de la séance spéciale tenue
Le 14 avril 2014 à Sainte-Christine**

**Séance spéciale tenue à la salle municipale sise au 629, rue des Loisirs
à 17h00 à Sainte-Christine, province de Québec**

SONT PRÉSENTS À L'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE :

Et les conseillers suivants :

Monsieur Patrick Benoît
Monsieur Simon Dufault
Monsieur Jean-Marc Ménard
Monsieur Mario Noël
Monsieur Gilles Roberge
Monsieur Gilbert Grenier

Tous formants quorum sous la présidence de Madame Huguette St-Pierre
Beaulac, maire

Était également présent:

Mme Caroline Lamothe, Directrice générale et secrétaire-trésorière

Tous les conseillers renoncent à l'avis de convocation conformément
aux dispositions mentionnées au Code municipal art. 152 à 156.

105-04-2014

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Simon Dufault
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté

2. Avis motion pour le règlement d'emprunt

Un avis de motion pour l'adoption du règlement d'emprunt est
présentement donné par M. Mario Noël.

3. Rencontre du 22 avril 2014 avec les aviseurs légaux

Tous les élus doivent acheminer les questions à Mme Lamothe,
Directrice générale, pour qu'elle puisse les acheminer aux avocats
pour la rencontre du 22 avril.

4. Période de questions

Aucune question

105.5-04-2014

5. Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Patrick Benoît
Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 17h18.

*En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé
chacune des résolutions qui en fait partie.*

Caroline Lamothe
Secrétaire trésorière

Huguette St-Pierre Beaulac
Mairesse

**Procès-verbal de la séance spéciale tenue
Le 17 avril 2014 à Sainte-Christine**

**Séance spéciale tenue à la salle municipale sise au 629, rue des Loisirs
à 20h00 à Sainte-Christine, province de Québec**

SONT PRÉSENTS À L'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE :

Et les conseillers suivants :

Monsieur Patrick Benoît
Monsieur Simon Dufault
Monsieur Jean-Marc Ménard
Monsieur Mario Noël
Monsieur Gilles Roberge
Monsieur Gilbert Grenier

Tous formants quorum sous la présidence de Madame Huguette St-Pierre
Beaulac, maire

Était également présent:

Mme Caroline Lamothe, Directrice générale et secrétaire-trésorière

Tous les conseillers ont reçu l'avis de convocation conformément aux
dispositions mentionnées au Code municipal art. 152 à 156.

106-04-2014

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard

Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté

2. Caisse

ATTENDU QUE la Municipalité est intéressée à la proposition offerte
pour la vente du lot # 2 326 702 par la Caisse Populaire de Sainte-
Christine;

ATTENDU QUE la Municipalité désire que la Caisse populaire
continue d'offrir ses services aux citoyens et ce, à long terme;

ATTENDU QUE le conseil trouve important de garder le plus de
services actifs offerts aux citoyens afin de conserver la vitalité de la
municipalité;

ATTENDU QUE le conseil municipal a analysée et pris en
considération, la promesse de vente du bâtiment situé au 646 1^{er} rang
Ouest d'une valeur estimée à 72 000\$ et que.

ATTENDU QU'une entente locative du bâtiment pour une durée de
cinq ans a été offerte à la Municipalité;

Il est proposé par M. Simon Dufault,

Appuyé par M. Gilles Roberge

Et résolu à l'unanimité de faire une offre de 62 000\$ pour
l'acquisitions du lot # 2 326 702 avec promesse d'ouverture du
comptoir de service à Caisse Populaire de Sainte-Christine pour un
minimum de 20 heures par semaine.

3. Caserne

Point remis

4. Règlement 315-14 modification au règlement zonage

107-04-2014 Il est proposé par M. Patrick Benoît
Et résolu à l'unanimité de fixer la date pour la consultation publique le 1^{er} mai à 19 heures. Madame Huguette Saint-Pierre Beaulac, maire et Mme Caroline Lamothe, directrice générale, vont être présentes pour expliquer ledit règlement #315-14 aux citoyens.

108-04-2014 **5. Levée de l'assemblée**
Il est proposé par M. Mario Noël
Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20h50.

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

Caroline Lamothe
Secrétaire trésorière

Huguette St-Pierre Beaulac
Mairesse

**Procès-verbal de la séance spéciale tenue
Le 29 avril 2014 à Sainte-Christine**

**Séance spéciale tenue à la salle municipale sise au 629, rue des Loisirs
à 20h00 à Sainte-Christine, province de Québec**

SONT PRÉSENTS À L'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE :

Et les conseillers suivants :

Monsieur Patrick Benoît
Monsieur Simon Dufault
Monsieur Jean-Marc Ménard
Monsieur Mario Noël
Monsieur Gilles Roberge
Monsieur Gilbert Grenier

Tous formants quorum sous la présidence de Madame Huguette St-Pierre
Beaulac, maire

Était également présent:

Mme Caroline Lamothe, Directrice générale et secrétaire-trésorière

Tous les conseillers renoncent à l'avis de convocation conformément
aux dispositions mentionnées au Code municipal art. 152 à 156.

1. Adoption de l'ordre du jour

109-04-2014

Il est proposé par M. Simon Dufault
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour en ajoutant le point
suivant : Réparation de ponceaux.

2. Caisse

ATTENDU QUE Mme Beaulac et Mme Lamothe font un compte
rendu de la rencontre du 25 avril avec Mme Legault, directrice
générale de la Caisse populaire d'Acton.

110-04-2014

Il est proposé par M. Gilbert Grenier
Et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Huguette Saint-Pierre
Beaulac, maire et Mme Caroline Lamothe, directrice générale, à
signer l'entente et promesse d'achat avec la Caisse suite aux
recommandations des élus.

111-04-2014

Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard
Et résolu à l'unanimité d'appliquer le montant total du loyer demandé
à la caisse (montant de 20 000) pour les cinq années et ce, sur le
montant total 62000\$. La balance due (environ 42 000\$) est prise sur
le fonds accumulé non affecté

3. Caserne

112-04-2014

Il est proposé par M. Mario Noël d'octroyer le contrat à Construction
Allard Inc. au montant de 1 132 952\$ taxes incluses pour la
construction de la caserne ainsi que de la tour avec l'horloge. Le
contrat est octroyé et les débuts des travaux auront lieu dès que la
municipalité reçoit l'autorisation ainsi que la subvention du Ministère
avec le Programme Infrastructure Québec Municipal.

M. Jean-Marc Ménard demande le vote pour exclure la construction
de la tour avec l'horloge au montant de 22 009.75\$ taxes incluses.

5 pour / 1 contre

M. Jean-Marc Ménard inscrit sa dissidence.

Et résolu à majorité d'octroyer le contra à Construction Allard Inc. pour un montant total 1 132 952\$ taxes incluses et ce, en incluant la tour et l'horloge.

113-04-2014 Il est proposé par M. Gilbert Grenier
Et résolu à l'unanimité d'effectuer le règlement d'emprunt au montant de la soumission de Construction Allard au montant de 1 031 879.74\$ (moins les taxes) ainsi que l'estimation des coûts nets pour les installations sanitaires, le puits et la surveillance du chantier en ingénierie.

114-04-2014 **4. Réparation de ponceaux**
Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard
Et résolu à l'unanimité d'autoriser M. Gilles Tétreault à faire les réparations nécessaires pour les ponceaux situés sur le Chemin Witty et l'autre sur la Chemin Derome.

5. Période de questions

Aucune question

115-04-2014 **6. Levée de l'assemblée**
Il est proposé par M. Patrick Benoît
Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 21h05.

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

Caroline Lamothe
Secrétaire trésorière

Huguette St-Pierre Beaulac
Mairesse

**Procès-verbal de la séance ordinaire tenue
Le 2 juin 2014 à Sainte-Christine**

**Séance régulière tenue à la salle municipale sise au 629, rue des Loisirs à
20h00 à Sainte-Christine, province de Québec**

SONT PRÉSENTS À L'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE :

Et les conseillers suivants :

Monsieur Patrick Benoît
Monsieur Simon Dufault
Monsieur Jean-Marc Ménard
Monsieur Mario Noël
Monsieur Gilles Roberge
Monsieur Gilbert Grenier

Tous formant quorum sous la présidence de Madame Huguette St-Pierre Beaulac,
maire

Était également présente:

Mme Caroline Lamothe, Directrice générale et secrétaire-trésorière

1. MOMENT DE RÉFLEXION

L'assemblée débute par un court moment de réflexion.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

116-05-2014 Il est proposé par M. Gilles Roberge et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du
jour et en laissant le point varia ouvert :

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 5 MAI 2014**

117-05-2014 Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard
Et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril
2014 soit adopté tel que présenté.

**3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU
14 AVRIL 2014**

118-05-2014 Il est proposé par M. Gilles Roberge
Et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance spéciale du 14 avril
2014 soit adopté tel que présenté.

**3.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU
17 AVRIL 2014**

119-05-2014 Il est proposé par M. Gilles Roberge
Et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance spéciale du 17 avril
2014 soit adopté tel que présenté.

**3.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU
29 AVRIL 2014**

120-05-2014 Il est proposé par M. Gilbert Grenier
Et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance spéciale du 29 avril
2014 soit adopté tel que présenté.

4. SUIVI

Un suivi des procès-verbaux des séances est fait avec tous les conseillers.

**5. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES DU MOIS DE AVRIL
2014**

121-05-2014

Il est proposé par M. Gilbert Grenier et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des comptes soumise séance tenante. Cette liste de chèques fait partie intégrante de la présente résolution.

Comptes soumis à l'approbation du conseil		
Comptes payés	Chèque # 115 à 146	32 537.20\$
Salaires payés	Chèque # 071 à 101	7 772.05\$
	Total	40 309.25\$

6. PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Le maire répond aux questions des citoyens.

Mme Germaine Laplante aimerait savoir ce que la municipalité prévoit faire avec les terrains trop petits pour l'installation d'un champ d'épuration et fosse septique. Mme Beaulac mentionne que la municipalité va se pencher sur la question.

Mme Beaulac fait la mention qu'il y aura une conférence de presse mercredi 18h15 pour l'inauguration de La maison des anges situé au CIHM, 1054 1^{er} rang Ouest.

7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

A) Mandat à l'audit pour l'exercice 2014

Point remis

B) Semaine de la municipalité

122-05-2014

Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard
Et résolu à l'unanimité d'autoriser un montant d'environ 450,00 \$ pour couvrir les dépenses des activités de la semaine de la Municipalité qui se déroulera du 2 au 6 juin 2014.

C) Média poste

123-05-2014

Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard
Et résolu à l'unanimité d'accepter l'envoi de deux média poste pour le mois d'avril.

D) Ajout de lumière de rue

124-05-2014

Il est proposé par M. Gilbert Grenier
Et résolu à l'unanimité d'avoir des prix pour des lumières de rue pour rendre la visibilité meilleure à deux intersections : intersection Chemin Witty et route 222 et l'intersection 8^e rang et route 222.

E) Fermeture du bureau municipal le 19 mai 2014

125-05-2014

Il est proposé par M. Patrick Benoît
Et résolu à l'unanimité de fermer le bureau municipal lundi, le 19 mai 2014, pour la fête des patriotes.

F) Caisse, mandater le notaire

126-05-2014

Il est proposé par M. Gilles Roberge
Et résolu à l'unanimité de mandater Me Marthe Gauthier pour la préparation des documents pour l'achat du lot 2 326 702 et d'autoriser Mme Huguette St-Pierre Beaulac et Mme Caroline à signer les documents.

G) Déménagement du bureau municipal dans les nouveaux locaux

127-05-2014

Il est proposé par M. Patrick Benoît

Et résolu à l'unanimité d'autoriser le déménagement du bureau municipal en ayant recours à un déménageur. Le déménagement aura lieu vers le 16 juin 2014.

H) Formation pour les employés avec CIB

128-05-2014

Il est proposé par M. Simon Dufault

Et résolu à l'unanimité d'autoriser la formation pour les employés municipaux et ce, à nos bureaux sur les logiciels de gestion municipale de CIB pour les modules suivant : taxation supplémentaire, complémentaire, annuelle, droit de mutation et perception. La formation est donnée sur 2 jours à 1150\$ taxes en sus.

I) Panneau identification du bureau municipal et de la Caisse populaire

Point remis

J) Madat à M. Robert Lachaine pour l'installation du réseau informatique à la Caisse populaire

129-05-2014

Il est proposé par M. Mario Noël

Et résolu à l'unanimité de mandater M. Robert Lachaine pour l'installation du réseau informatique dans les nouveaux locaux de la municipalité.

K) Avis de motion

130-05-2014

Un avis de motion est présentement donné par M Gilles Roberge pour un règlement sur la protection de l'eau.

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

A) Rapport du chef pompier

M. Jacques Leclair fait le compte rendu des activités du mois aux élus.

B) Adoption du règlement d'emprunt # 316-14

131-05-2014

Il est proposé par M. Simon Dufault

Appuyé par M. Patrick Benoît

Et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement # 316-14 en ajoutant 50 000\$ au montant du règlement d'emprunt tel qu'il appert au règlement joint en annexe A faisant partie intégral du présent procès-verbal

C) Appel d'offre par invitation pour le service de surveillance du chantier en ingénierie

132-05-2014

Il proposé par M. Gilbert Grenier

Et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme. Caroline Lamothe à aller en appel d'offres par invitation pour le service de surveillance du chantier en ingénierie pour la construction de la caserne.

D) Demande de révision à la MRC d'Acton pour la révision du Schéma couverture de risque

133-05-2014

ATTENDU QUE l'acceptation par le MAMOT du projet de construction de la nouvelle caserne incendie est conditionnelle à un avis du ministère de la Sécurité publique relativement à la conformité du projet à la Loi sur la sécurité incendie;

ATTENDU QUE le schéma de couverture de risques de la MRC d'Acton est entré en vigueur le 13 mai 2007;

ATTENDU QUE, conformément à la loi, le schéma doit être révisé au cours de la sixième année suivant son entrée en vigueur;

ATTENDU QUE le défaut d'avoir entamé la révision dans les délais requis pourrait rendre non conforme le projet de la municipalité;

Conséquemment,

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à la MRC d'Acton de s'engager, auprès du ministère de la Sécurité publique, à réviser son schéma de couverture de risques conformément à la Loi sur la sécurité incendie.

E) Appel d'offre de gré à gré pour l'installation du champ d'épuration et fosse septique de la nouvelle construction

134-05-2014 Il est proposé par M. Mario Noël
Et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme. Caroline Lamothe à aller en appel d'offres de gré à gré pour l'installation d'un champ d'épuration et de fosse septique pour la nouvelle caserne incendie.

F) Référendum, pour le règlement d'emprunt #316-14

135-05-201 Il est proposé par M. Simon Dufault
Appuyé par M. Gilbert Grenier
Et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme. Caroline Lamothe à faire les démarches pour le référendum pour le règlement d'emprunt au sujet de la construction de la caserne.

9. TRANSPORT VOIRIE

A) Rapport de l'inspecteur

M. Gilles Tétreault, Inspecteur en voirie, fait son rapport.
136-05-2014 Il est proposé par M. Patrick Benoît
Et résolu à l'unanimité d'autoriser M. Gilles Tétreault à faire les travaux suivants : Nettoyage des calvettes du chemin Witty et 1^{er} rang Est, réparer la route Danby, les bords du chemin de la route Danby et le nettoyage des fossés ainsi que l'achat d'une pancarte 70km.

137-05-2014 Il est proposé par M. Patrick Benoît
Et résolu à l'unanimité d'aller en appel d'offre de gré à gré pour le lignage des routes de la municipalité. L'octroi du contrat va être donné en séance régulière de juin 2014.

B) Nivelage des chemins

138-05-2014 Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard
Et résolu à l'unanimité d'autoriser M. Gilles Tétreault à faire exécuter le nivelage des chemins pour l'année 2014.

C) Octroi contrat pour le fauchage des chemins et des fossés

139-05-2014 Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard
Et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat à Débroussaillage Roxton inc. Au montant de 1 180\$ taxes en sus pour le fauchage des bords du chemin et pour le débroussaillage au montant de 73\$ de l'heure.

HYGIÈNE DU MILIEU

A) Demande de Mme Cécile Norris

140-05-2014 Il est proposé par M. Mario Noël
Et résolu à l'unanimité d'accepter la demande d'augmentation de salaire de Mme Cécile Norris. Les modifications devront être faites à son contrat qui débutera en mai pour les locations de la salle.

10. URBANISME

A) Rapport de M. Marc-André Boisvert

M. Marc-André Boisvert est absent lors de la séance du conseil et aucun rapport n'est fait.

B. Mandat des avocats pour les procédures judiciaires

141-05-2014 Il est proposé par M. Gilles Roberge
Et résolu à l'unanimité de mandater la firme Monty Coulombe pour les procédures judiciaires sur le lot # 2 326 650.

C. Adoption du second projet de règlement # 315-14 modifiant le règlement de zonage numéro 254-02

Second projet

Règlement numéro 315-14 Modifiant le règlement de zonage numéro 254-02

Préambule

Attendu que le conseil de la municipalité de Sainte-Christine a adopté, le 10 juin 2002, le règlement de zonage numéro 254-02;

Attendu que le conseil désire modifier ledit règlement de zonage afin de créer une nouvelle zone, à même une partie de la zone commerciale numéro 204 (lot 2 326 624), où seraient autorisés les mêmes usages commerciaux qu'en zone 204, mais où seraient prohibés les usages résidentiels et d'hébergement;

Attendu que le Conseil peut modifier son règlement de zonage, conformément à la section V du chapitre IV de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c.A.-19.1);

Attendu qu' un avis de motion a été donné par M. Patrick Benoît lors d'une séance du conseil tenue le 7 avril 2014;

En conséquence

142-05-2014 Il est proposé par M. Mario Noël,
Appuyé par M. Gilles Roberge
Et résolu unanimement que le présent règlement soit adopté et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit :

Article 1 Titre du règlement

Le présent règlement s'intitule «Règlement numéro 315-14 modifiant le règlement de zonage numéro 254-02».

Article 2 Préambule

Le préambule du règlement fait partie intégrante de celui-ci.

Article 3 Grille des usages principaux et des normes

La grille des usages principaux et des normes, annexée et faisant partie intégrante du règlement de zonage numéro 254-02 de la municipalité de Sainte-Christine, est modifiée :

- a) par l'ajout, aux pages 1-1 et 1-2, d'une nouvelle zone portant le numéro 205;
- b) par l'ajout des usages commerciaux de classe A-1 «bureaux», A-2 «services», A-3 «vente au détail», B-1 «spectacles, culture», B-3 «commerces érotiques», B-4 «récréation intérieure», B-5 «arcades», B-6 «récréation extérieure intensive», B-9 «clubs sociaux», C-3 «restauration», C-4 «casse-croûte», D-1 «essence, station service», D-2 «ateliers d'entretien», D-3 «vente de véhicules», E-1 «construction, terrassement», E-2 «vente en gros, transport», E-3 «para-agricole» et E-4 «autres usages commerciaux» à la liste des usages autorisés dans la zone numéro 205;
- c) par l'ajout des usages publics et institutionnels de classe A-1 «services gouvernementaux», B «parcs, terrains de jeux» et D «infrastructures publiques» à la liste des usages autorisés dans la zone numéro 205;
- d) par l'ajout, à la colonne correspondant à la nouvelle zone 205, des normes suivantes :

Implantation

- Marge de recul avant minimale (m) :	7,6
- Marge de recul latérale minimale (m) :	2
- Somme des marges de recul latérales minimales (m) :	4
- Marge de recul arrière minimale (m) :	3

Bâtiment

- Hauteur maximale (étage) :	2
- Façade minimale (m) :	7,3
- Profondeur minimale (m) :	-
- Superficie minimale au sol (m ca) :	54

Rapports

- Espace bâti / terrain maximal, bâtiment principal (%)	50
- Espace bâti / terrain maximal, bâtiment accessoire (%)	20

Article 4 Plan de zonage

Le plan de zonage, annexé et faisant partie intégrante du règlement de zonage numéro 254-02 de la municipalité de Sainte-Christine, est modifié de manière à créer une nouvelle zone à dominance commerciale numéro 205, à même une partie de la zone numéro 204 (lot 2 326 624). Cette modification est illustrée sur le plan annexé au présent règlement pour en faire partie intégrante.

D) Avis référendaire

143-05-2014 Il est proposé par M. Patrick Benoît
Et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Caroline Lamothe à faire les démarches pour le référendum qui aura lieu 12 mai 2014.

D) Avis légal

144-05-2014 Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard
Et résolu à l'unanimité de vérifier avec nos aviseurs légaux, que suite à l'analyse des soumissions pour la construction de la caserne, s'il nous est recommandé ou non de rendre public l'avis légal qu'ils nous ont transmis.

11. LOISIRS CULTURE

A) Demande des Loisirs de Sainte-Christine : locaux et abreuvoir

145-05-2014 Il est proposé par M. Gilles Roberge

Et résolu à l'unanimité de permettre aux Loisirs de Sainte-Christine l'utilisation du Centre municipal pour le camp de jour durant la période estivale et faire la vérification pour la réparation ou le changement de l'abreuvoir extérieur.

12. RAPPORT

a) Rapport de M. Roberge sur le 26^e Colloque MADA

M. Gilles Roberge est le responsable du programme MADA et la municipalité l'a mandaté à assister au 26^e Colloque de Carrefour action municipale famille. M. Roberge fait son rapport.

b) Rapport de M. Ménard sur l'AGA CDRN

M. Ménard est le responsable au comité de la CDRN. Suite à la conférence qui a eu lieu au Centre municipal le 30 avril, M. Ménard fait un résumé de la conférence portant sur les milieux humides.

13. VARIA

Tournoi de Golf des pompiers

146-05-2014 Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard
Et résolu à l'unanimité de verser 100\$ aux œuvres des pompiers de Sainte-Christine et d'autoriser M. Mario Noël à participer au tournoi de golf ainsi que le maire à représenter la municipalité au souper.

14. CORRESPONDANCE

A. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

147-05-2014 Il est proposé par M. Mario Noël
Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 22h39

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

Caroline Lamothe
Secrétaire trésorière

Huguette St-Pierre Beaulac
Mairesse